NEMETODORUM

NEMPTODORO

NANTURRA

NANTERRE

DES CELTES AU MOYEN ÂGE

Sandrine Cary
Nathalie Gomes
Iliana Pasquier
José Ajot
Laurent Aubry
Jean-Yves Dufour
Boris Lopatinsky
Christian Piozzoli

Société d'Histoire de Nanterre
Bulletin n° 14
1994

Sommaire

En avant-propos 4
Robert Cornaille

La formation du territoire communal. 5
José Ajot

Le milieu naturel 8
José Ajot

Les sources historiques 11
José Ajot

Des découvertes fortuites 14
José Ajot

La Tène 16
José Ajot

La tombe à char de Nanterre : de nouvelles informations 19
Christian Piozzoli

Le Parc Sainte-Geneviève 25
Sandrine Cary

Un habitat de La Tène finale : les Guignons 29
Laurent Aubry

Le Nanterre des Celtes 35
José Ajot

Nanterre gallo-romain 36
José Ajot

Les blocs antiques de Nanterre 37
Iliana Pasquier

Le trésor monétaire de Nanterre 39
Iliana Pasquier

Nanterre au Moyen Âge 45
José Ajot

Une occupation du haut Moyen Âge, place du Maréchal-Foch 46
Jean-Yves Dufour

L'étude des sarcophages de plâtre des fouilles de la cathédrale 52
Nathalie Gomes

La fortification du bourg 58
José Ajot

Lexique 63
Boris Lopatinsky

En conclusion 64
José Ajot

La formation du territoire communal

La commune de Nanterre est une subdivision administrative créée en 1793, en substitution de la paroisse Saint-Maurice. Depuis la Révolution française, elle a subi diverses modifications (fig. 1). La paroisse possédait curieusement des parcelles de terre isolées chez ses voisines : le lieu-dit le Pas Saint-Maurice à Suresnes et les lieux-dits la Porte de Bezons et la Chaussée de Bezons à Colombes.

Dès la constitution des communes ces terrains ont été attribués à Suresnes et Colombes. Une loi du 29 juillet 1850 rattacha à la circonscription de Suresnes la forteresse du Mont-Valérien et ses dépendances militaires (1), ce qui amputa Nanterre du sommet du mont.

Dans ce qui paraît être un esprit de rationalisation moderne, la limite de commune entre Rueil et Nanterre fut modifiée à plusieurs reprises.

En 1930, l'excroissance du Parc Sainte-Geneviève fut supprimée, comme celle du Moulin des Chaillets plus récemment. Du côté de Colombes le même état d'esprit eut les mêmes conséquences.

Les parcelles situées à l'ouest du pont de Bezons lui furent cédées en 1928 (2). Cela n'a pas radicalement transformé l'aspect communal mais a fait disparaître des particularités frontalières qui étaient des conséquences directes de la genèse du terroir. En effet, ce n'est pas par hasard si la paroisse de Nanterre a possédé, jusqu'à sa disparition, des parcelles de terrain qui, en toute logique, auraient dû faire partie des circonscriptions voisines.

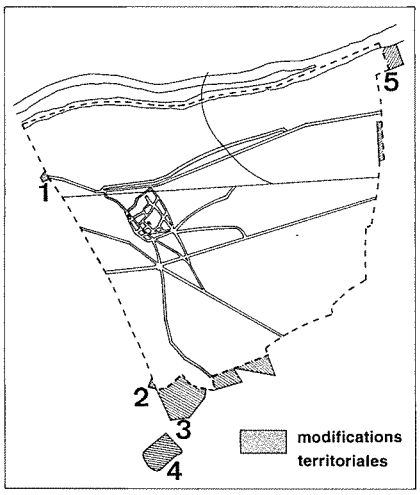

fig. 1. Modification des limites communales depuis la Révolution française.
1. Le Parc Sainte-Geneviève.
2. Le Moulin des Chaillets.
3. Le Mont-Valérien.
4. Le Pas Saint-Maurice.
5. La Porte de Bezons-la Chaussée de Bezons.
Dessin. I.P.

Lorsque l'on cherche à reconstituer la formation de la paroisse médiévale qui servit de base à l'établissement des limites communales, on se rend compte que l'on est en présence de l'une des toutes premières divisions territoriales de l'évêché de Paris (3).

Les historiens sont unanimes sur le fait que le premier lieu de culte établi dans la boucle de Gennevilliers, est l'église Saint-Maurice de Nanterre (4) dont la titulature, si elle ne peut être antérieure à 390 (5), est indirectement attestée dès 426 (6) et confirmée au VIe siècle (7). La paroisse de Nanterre s'est étendue à l'ensemble de la boucle au début de l'époque mérovingienne. Ce domaine dépendait alors du point de vue politique et fiscal directement des rois francs. Le centre politique était établi au palais royal de Rueil. Le centre religieux était l'église Saint-Maurice à laquelle était associé un baptistère dès 591 (8).

Entre le VIIe et le IXe siècle, la grande paroisse initiale a été divisée en trois parties : la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de Rueil, la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul de Colombes et l'antique

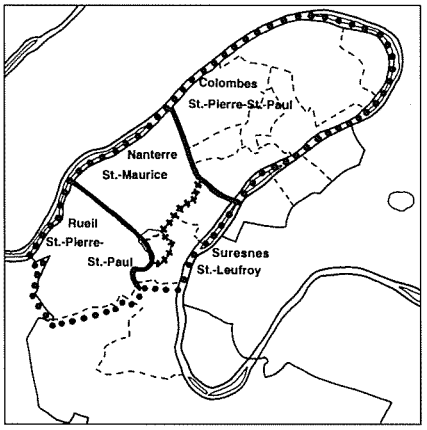

fig. 2. Limites paroissiales à la fin du millénaire. Dessin. J.A./I.P.

1 FRAIGNEAU (J.A.P.), *Nanterre : du village à la cité industrielle,* mémoire de fin d'étude, Université de Paris, Institut d'Urbanisme, 1946, p. 311.
2 *Ibid.,* p.316, Pl.XIV.
3 PLONGERON (Bernard), (sous la direction de), *Le diocèse de Paris, des origines à la Révolution,* Beauchesne, Paris, t. I,1987, p. 22-23.
4 ROBLIN (Michel), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque : peuplement et défrichement dans la civitas des Parisis* , Paris, Picard, 1971, p.161 et p. 261.
5 *Ibid.,* p. 161.Les reliques de saint Maurice ont été inventées en 390 par saint Théodore, évêque de Sion. Aucune titulature au nom de ce saint ne peut être antérieure à cette date.
6 FORTUNAT (Saint-Venance.), "Vita Germani episcopi", dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum,* Hahn, Leipzig, t. VII, 1909, p. 327-428.
7 GREGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs,* traduit du latin par Robert Latouche, Paris, Les Belles Lettres, t. II, 1965, p. 308.
8 *Ibid.* .
9 ROBLIN, *op. cit.* note 4, p. 158.

paroisse Saint-Maurice de Nanterre (fig. 2) (9). A la charnière du millénaire, Suresnes, Puteaux et peut-être Asnières dépendaient, du point de vue religieux, de Nanterre. C'est alors que les terroirs de Puteaux et Suresnes devinrent la paroisse Saint-Leufroy de Suresnes (10). C'est à cette époque que les limites paroissiales de Nanterre ont été figées telles qu'on les connaît par les plans terriers de 1688 et 1781.

Ainsi, le vaste territoire religieux du VIe siècle, dépendant de l'église primitive Saint-Maurice de Nanterre, fut partagé quatre à cinq siècles durant, au fur et à mesure de la création des lieux de culte de la région.

Il ne s'agit pas là exclusivement comme certains l'ont écrit des conséquences d'une expansion démographique qui aurait alors été constante et spectaculaire.

Ce que tous les spécialistes relativisent (11). Bien sûr, en certaines périodes, la densification de l'habitat est réelle, au VIIe siècle par exemple ; mais il convient de prendre en compte, d'une part la christianisation graduelle des populations du terroir (12), d'autre part l'évolution de la liturgie et enfin la partition domaniale de la boucle de Gennevilliers qui s'est réalisée à la même époque (13).

La christianisation à Nanterre fut précoce par rapport aux bourgs et villages du diocèse de Paris. La petite communauté attestée vers 425 (14), et dont Geneviève et ses parents font partie, fut sans doute l'une des toutes premières de la région existant en dehors de la ville épiscopale de Paris.

Au VIe siècle, l'implantation religieuse vivait encore un développement relativement modeste dans l'ouest parisien (15). L'absence de lieu de culte dans la villa royale de Rueil en 591 en témoigne. C'est surtout à partir du VIIe siècle que de nombreuses églises apparaissent dans la campagne parisienne, c'est de cette période que datent les premiers édifices de Colombes et de Rueil.

Au début de l'époque mérovingienne, les terres de la boucle de Gennevilliers appartenaient du point de vue politique au domaine royal (possession fiscale) (16). Très tôt, par le système des donations des rois mérovingiens et carolingiens le domaine est intégralement entré dans le patrimoine des grandes abbayes parisiennes (fig. 3).

La plus importante : l'abbaye de Saint-Denis obtint entre 636 et 870-875 Rueil, Puteaux, Clichy,

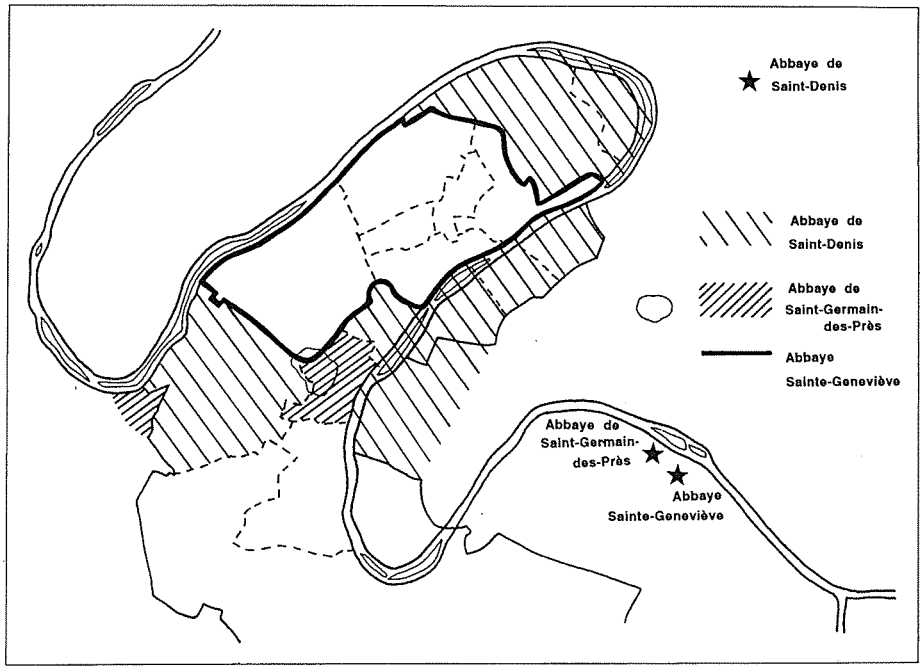

fig. 3. Propriété foncière des abbayes à la fin du millénaire. Dessin. J.A./I.P.

10 De toute manière entre 884 et 1070.
GUILLOT (Michel), "Pierres d'attente pour une histoire paroissiale", dans *Bulletin de la Société Historique de Suresnes,* t. VI, n° 29-30, 1970-71, p. 2.

11 CONTAMINE (Philippe), BOMPAIRE (Marc), LE BECQ (Stéphane), SARRAZIN (Jean-Luc), *L'Economie médiévale,* Paris, Armand Colin, 1993, p. 20-22 et p. 55-57.

12 ROBLIN, *op.cit.* note 4, p. 341, qui considère que l'évangélisation des campagnes parisiennes était achevée à la fin du VIe siècle.

13 *Ibid.,* p. 152 : « évidemment la paroisse correspond en général au domaine et lorsque celui-ci se fractionne, la paroisse suit quelques années plus tard le même mouvement », p. 343.

14 "Vitae Genovefae, virginis Parisiensis", dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum,* éd. Krush, t. III,1896, p. 215-238.

15 PLONGERON, *op.cit.* note 3, p. 36-37.

16 ROBLIN, *op.cit.* note 4, p.3 42 ; BARBIER (J.), "Palais royaux et possessions fiscales en Ile-de-France", dans *l'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet,* 1993, p. 41-46.

Neuilly et le Bois de Boulogne (17).

Suresnes quant à elle entra dans les possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au plus tard en 918 (18).

Nanterre appartenait à l'abbaye des Saints-Apôtres où fut inhumée Sainte Geneviève entre 500 et 512 et qui devint tardivement l'abbaye Sainte-Geneviève (19). Au IXe siècle, il est possible que cette dernière possédait encore Colombes, Courbevoie, Asnières et Gennevilliers car le détail des partages entre l'abbé de Saint-Denis et les moines ne mentionne aucune de ces terres comme lui appartenant (20). Ceci est confirmé par les faits suivants : l'église d'Asnières porte la titulature de Sainte-Geneviève et en 1250 le livre censier de l'abbaye Sainte-Geneviève mentionne une église dédiée à la même sainte à Colombes (21).

Ainsi au Xe siècle, le transfert du foncier était achevé, préfigurant le système seigneurial monachique omniprésent dès le début du Moyen Âge classique en Ile-de-France. La mainmise de communautés religieuses sur le terroir eut sans doute une influence sur la multiplicité des lieux de culte et la formation des paroisses médiévales.

Cette influence est nettement discernable au niveau du choix des limites de celles de Nanterre.

La reconnaissance de la sainteté de Geneviève de son vivant par la royauté franque a sans doute incité les possédants du territoire de Nanterre, Clovis Ier et ses successeurs, à donner à l'abbaye conservant le corps de la Sainte, le territoire où elle vécut (c'est une hypothèse communément admise). Ce phénomène de donation précoce, difficile à prouver puisque les archives de l'abbaye ont brûlé en 857, a permis de conserver le souvenir des lieux précis où s'étaient déroulés des événements majeurs de la vie de Geneviève à Nanterre : entrevues avec saint Germain d'Auxerre, miracles,... Ces lieux étaient aux VIIe - VIIIe siècles de véritables "reliques" de la sainte. Lorsque l'antique paroisse Saint-Maurice s'est vue progressivement réduite à une peau de chagrin par la création de Rueil, Colombes puis Suresnes, l'abbaye Sainte-Geneviève-de-Paris, gardienne de la sainte, a tenu à conserver dans son domaine nanterrien ces "reliques".

Seules des considérations religieuses, particulièrement respectées à l'époque comme l'étaient celles d'ordre hagiographique, ont pu permettre à la petite communauté chanoinesse (future abbaye Sainte-Geneviève) de conserver des parcelles de territoire spécifiques face aux plus puissantes abbayes du haut Moyen Âge qu'étaient alors les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain-de-Paris.

Il y a là une argumentation de poids pour affirmer que les particularités frontalières que présentent les lieux-dits : le Parc Sainte-Geneviève, le Moulin des Chaillets, le Pas Saint-Maurice, le Mont-Valérien (fig. 4) et la Porte de Bezons en font des lieux historiques assez anciens pour représenter un potentiel archéologique conséquent. La démonstration en est d'ailleurs déjà faite pour le Parc Sainte-Geneviève (voir infra page 26).

J.A.

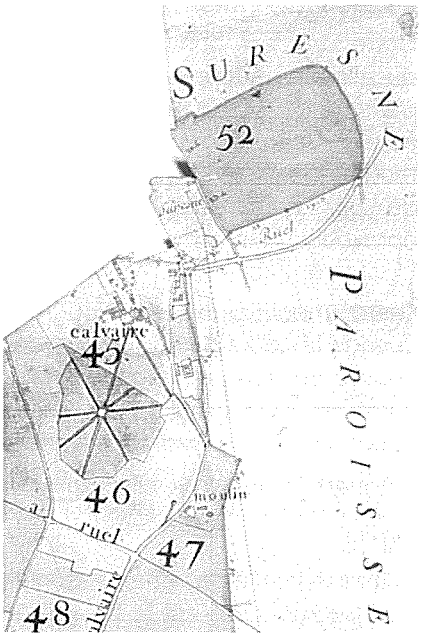

fig. 4. Le Mont-Valérien, le Moulin des Chaillets, le Pas Saint-Maurice en 1781. Photo. L.M.

17 MAGNOL-MALHACHE (Véronique), "L'Ouest parisien de la préhistoire au XVIIe siècle", *La perspective de la Défense dans l'art et l'histoire,* Nanterre, Archives Départementales des Hauts-de-Seine, 1983, p. 37, 47 et 59.

18 BAUDOT (Marcel), "Suresnes à l'époque carolingienne", dans *Bulletin de la Société historique de Suresnes,* t. VI, n° 28, 1969, p. 85-89.

19 PERIN (Patrick), "L'Abbaye Sainte-Geneviève, La Montagne Sainte-Geneviève", dans *Catalogue d'exposition,* ville de Paris, 1981, p. 90.

20 LEBEUF (Abbé Jean), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris,* vol. III, Paris, réédition de 1883, p. 57, 65, 67.

21 LAMBOTTE (Jeanne-Claude), Etude de la région de *Nanterre au Moyen Âge,* mémoire de maîtrise, octobre 1969, manuscrit, Société d'Histoire de Nanterre, p. 34.

Les sources historiques

On ne peut que regretter la rareté des travaux historiques sur la commune, surtout en ce qui concerne le Moyen Âge qui n'a été abordé que dans une maîtrise qui donne envie d'en savoir plus (1). Ce chapitre est volontairement traité en privilégiant la démographie au Moyen Âge. Les renseignements que fournit cette discipline, permettent à l'archéologue, en les comparant à ceux des fouilles, d'estimer l'importance et les variations de l'occupation d'un terroir.

L'histoire en Gaule commence avec l'arrivée de César au milieu du Ier siècle avant J.-C. C'est à cette époque que l'aspect politique peut être pris en compte d'une manière assez fiable. Les limites des *civitas*, qui deviendront bien souvent les limites d'évêchés, sont calquées sur les frontières des territoires gaulois. Dans l'Ouest parisien, on pense que la frontière entre les *Parisii* et les Carnutes passe la Seine à hauteur de la commune de Buzenval (2). Le Mont-Valérien est le meilleur poste de surveillance de cette zone stratégique. De plus, dominant la Seine jusqu'à Lutèce, il était possible de ce lieu d'avertir la capitale des Parisis de tout événement se passant à la frontière.

Les premiers textes démontrant l'existence d'un habitat à Nanterre présentent des événements du début du Ve siècle (*Vita* de saint Germain d'Auxerre et *Vita* de sainte Geneviève écrites vers 520) (3). C'était alors une communauté rurale relativement importante où un édifice religieux est déjà attesté. Il est important de souligner la rareté des lieux de culte en Ile-de-France à si haute époque en dehors des cités. Grégoire de Tours (538/594) rapporte en 591 le

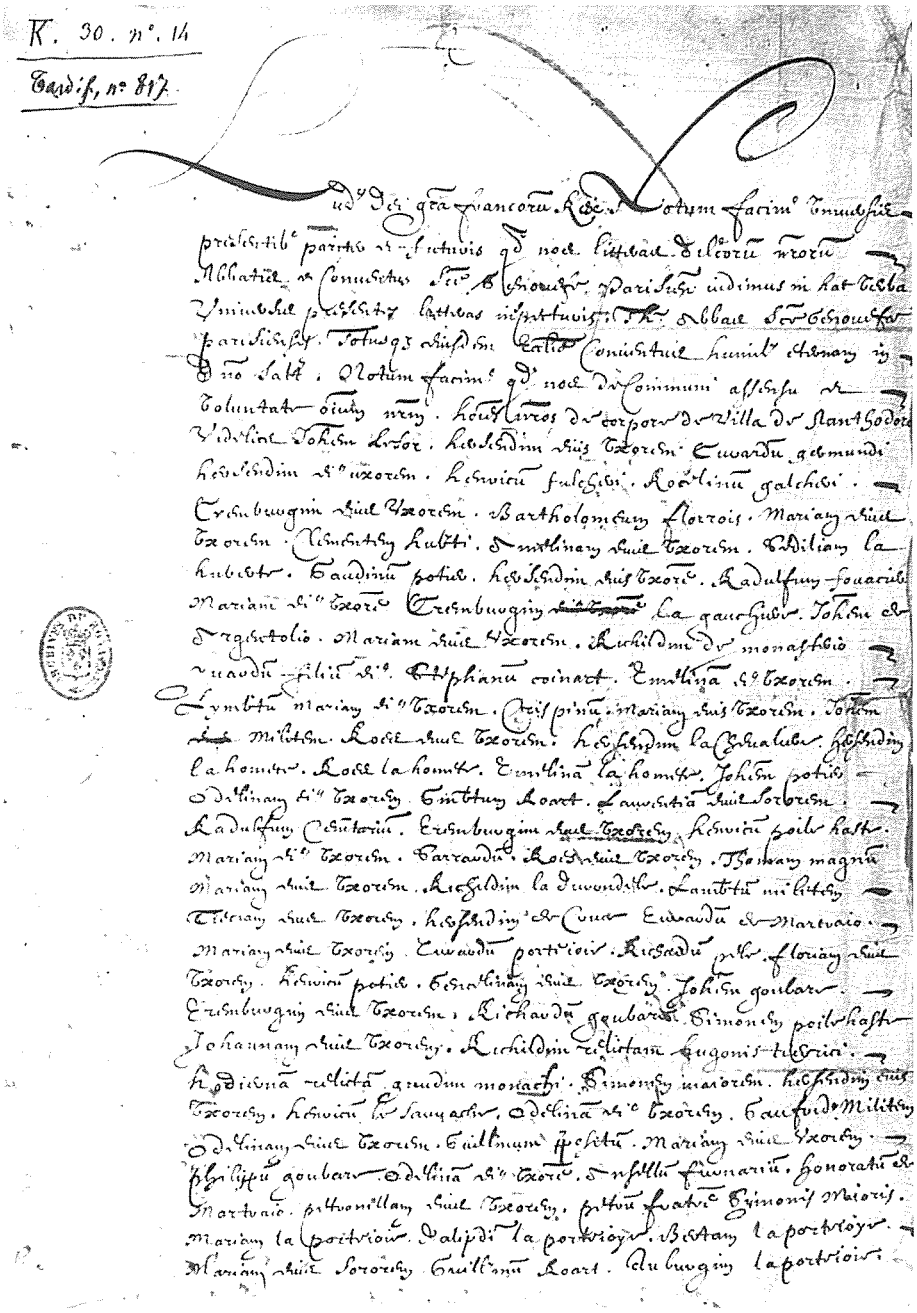

fig. 1. Texte de l'acte d'affranchissement des serfs de Nanterre (1247). Photo. SHN.

1 LAMBOTTE (Jeanne-Claude), *Etude de la région de Nanterre au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, octobre 1969, manuscrit, Société d'Histoire de Nanterre, p. 34.

2 ROBLIN (Michel), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque : peuplement et défrichement dans la* civitas *des Parisis*, Paris, Picard, 1971, p. 161 et p. 261, fig. 1.

3 FORTUNAT (Saint-Venance), "Vita Germani episcopi", dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum*, Hahn, Leipzig, t. VII, 1909, p. 327-428.

Des découvertes fortuites

De nombreuses découvertes fortuites sont attestées à Nanterre.

Certaines, les mieux documentées, font l'objet de plusieurs articles dans ce volume. Pour d'autres, nous sommes confrontés à ce que l'on pourrait appeler la fiabilité des témoignages. Il faut tenir compte de données difficilement gérables: formation des témoins, époque des découvertes... La seule démarche qui nous paraît convenir est de ne rien rejeter a priori, de recouper les témoignages et mener les enquêtes nécessaires pour en trouver d'autres.

Ce travail engagé à Nanterre est loin d'être terminé. Le sera-t-il jamais ? Il a déjà donné des résultats surprenants. Il n'en reste pas moins qu'un grand nombre d'attestations de découvertes n'a pas encore pu être vérifié. Certaines ne peuvent pas être situées chronologiquement ou géographiquement.

La présentation dans cet ouvrage de l'archéologie nanterrienne sous une forme chronologique, nous oblige à montrer ici celles dont la datation n'est pas précisée et qui ne peuvent donc être cartographiées époque par époque. La numérotation des écouvertes est celle de la planche II, 1.

1/ Sablières Delahaye, route de Chatou

Des « *tombes en pierres sèches... construites en caillasses coquillières des sables de plaine n'existant pas sur place (apportées probablement de quelques centaines de mètres vers la côte - à l'est)* » ont été découvertes dans une carrière Delahaye en bordure de la route de Chatou, à environ 300 m du pont de Biais. Cette découverte, connue par un plan et une coupe dessinée le 15 novembre 1922 (1) (fig. 1), se situe à l'emplacement des actuels établissements Lambert. Les sépultures étaient, semble-t-il, orientées vers l'ouest (regard à l'est). Dans une lettre du 22 novembre 1975 (2), Marianne Pastor indique : « *de nombreuses trouvailles qui auraient été faites par la famille Delahaye dans les sablières du quartier du Vieux-Pont à Nanterre* ».

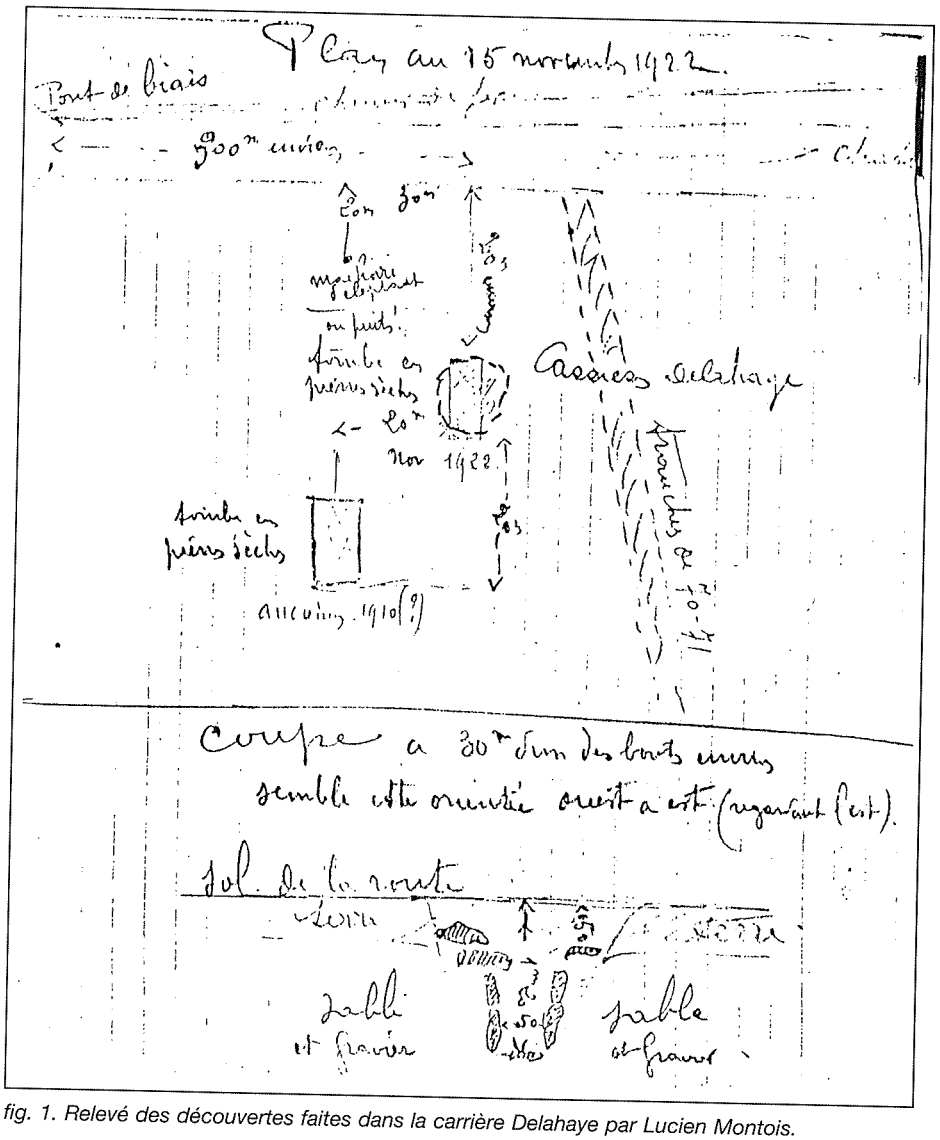

fig. 1. Relevé des découvertes faites dans la carrière Delahaye par Lucien Montois.

1 Notes Hatry, archives de la Société d'Histoire de Nanterre .
2 Lettre de Marianne Pastor au groupe archéologique de la M.J.C. de Nanterre le 22 novembre 1975, archives de la Société d'Histoire de Nanterre, p. 3.

2/ **Boulevard de Seine**

Monsieur Crochet à Nanterre nous a récemment indiqué qu'il avait connu un ouvrier de la carrière Lemonier qui, vers 1970, possédait des fragments de poteries provenant de cette carrière qui se situait boulevard de Seine, aux numéros actuels 57 à 63.

3/ **Avenue Lamartine**

A l'occasion d'une visite de routine d'un chantier de construction rue Lamartine, en 1993, quatre fosses creusées dans les alluvions quaternaires ont été observées en coupe dans la paroi est du terrassement de l'entreprise. Les fosses 1 et 4, à fond plat, avaient une longueur de 1 m et 0,80 m. Leurs parois étaient verticales. La fosse 2, à fond concave, faisait 0,40 m de longueur. La fosse 3, à fond plat, faisait 0,50 m de longueur. Leur remplissage était une terre brune sableuse. Quatre petits fragments de céramique ont été recueillis ainsi qu'une aiguille en bronze. Le matériel peut être daté de la protohistoire sans autre précision. Ces quatre structures observées dans des conditions difficiles (impossibilité de les fouiller) correspondent très probablement à un site d'habitat.

4/ **Rue Henri Barbusse**

En 1919-1920, « *Lors de la construction des deux grands immeubles de la cité Jardins, rue Jean-Jaurès, à l'entrée de la rue Saint-Germain, les terrassements des fondations laissèrent apparaître (côté Heudebert) des tombes de moines. Sur le dessus des pierres tombales étaient gravées des croix de style très ancien.* » (3)
La rue Saint-Germain est l'actuelle rue Henri-Barbusse.

5/ **Place du maréchal Foch**

Monsieur Marcel Papon nous a rapporté que vers 1928, à l'occasion de travaux d'égout réalisés pour l'entreprise d'accumulateurs Dinin, des sarcophages auraient été découverts à la pointe de la place du maréchal Foch.

6/ **Rue Sadi Carnot**

« *Rue Sadi-Carnot, lors de construction d'immeubles, angle Joliot-Curie à présent, des sépultures romaines militaires furent découvertes. Direction musée de Saint-Germain-en-Laye* » (4).
Sous le square à l'angle des rues Sadi-Carnot et Joliot-Curie. Vers 1938 ou après, découverte de « sarcophages blancs » (5)
« *En 1927, au cours de travaux de terrassement engagés pour la construction de plusieurs immeubles faisant pointe entre les rues Sadi-Carnot et de la Côte. Découverte de petits ossements et d'un cercueil en pierres plates de moellons contenant quelques ossements d'adulte. Cette découverte, signalée au conservateur du musée de Saint-Germain venu sur les lieux, n'a pas été jugée assez intéressante pour continuer des recherches à cet endroit* » (6).

« *A proximité de la Fontaine-de-Rolle était mis à jour un genre de bain romain où les eaux de source se réunissaient. Je ne sais où ce monument est passé. Construit en pierres taillées, il est dommage qu'il ait servi de remblais* » (7).

7/ **Cinémas Les Lumières**

En 1927, « *lorsque l'ancienne poste, aujourd'hui cinéma "Les Lumières", a été construite... on a creusé des tranchées pour passer des tuyaux d'eau, de gaz et des câbles électriques. Les terrassiers découvraient de nombreux ossements humains. Plusieurs personnes rapportent aussi que des découvertes ont été faites lors de la construction du parking souterrain sous les cinémas* ».
De l'ensemble de ces témoignages, celui de la carrière Delahaye est certifié par le relevé précis de Lucien Mantois. Ceux du carrefour des rues Sadi-Carnot et Irène et Frédéric Joliot-Curie, notés par des personnes et à des époques différentes, pour le même type de découverte, (sépultures) paraissent certains. Les autres demandes des vérifications sur le terrain.

J. A.

3 BILLIOTE (Emile), Sous les pavés..., souvenirs manuscrits d'un vieux Nanterrien. Classement en cours de Robert Bouvet, archives de la Société d'Histoire de Nanterre, p. A4.
4 *Ibid.*, p. A6.
5 Renseignements de Marcel Papon.
6 Renseignements de M. Gutave Ogé, géomètre à Nanterre, pour M. Fraigneau, Société d'Histoire de Nanterre, dossier Fraigneau, s.d.
7 BILLIOTTE, *op. cit.* note 3.

La tombe à char de Nanterre : de nouvelles informations

La tombe à char de Nanterre, découverte fortuitement en 1899, est un excellent témoignage de la puissance de l'aristocratie celtique locale. Depuis environ le VIIe siècle, certain défunts de statut social élevé sont inhumés avec un char ou partie de celui-ci.

Ces tombes se trouvent dans les régions celtiques géographiquement situées en position d'intermédiaires commerciaux obligés entre l'Europe du Nord et la Méditerranée.

L'émergence de nouvelles puissances méditerranéennes, telles la Grèce, l'Etrurie puis Rome, entraîne la progression vers l'ouest des axes commerciaux majeurs, suscitant un déplacement simultané de ce prestigieux rite funéraire (1).

Ainsi, durant les deux cent cinquante ans qui précèdent la Guerre des Gaules, les tombes à char se concentrent en Gaule Belgique, du cours inférieur de la Seine jusqu'au Rhin moyen (2).

La majorité du mobilier funéraire de la découverte de Nanterre fut acquise par le Musée des Antiquités nationales dès l'automne 1899 (n° MAN : 36133 à 36152 bis) (3).

Des moulages d'autres objets, faisant partie de la collection Chabre (4), ont été réalisés un peu plus tard par le musée (n° MAN : 46630-46631-46704). Ce mobilier archéologique, exposé dans la vitrine sept de la salle VII, reflète bien l'importance du statut social du défunt (5).

Les restes métalliques permettent de restituer un char à deux roues, dit char de combat. Ses roues en bois, d'un diamètre d'1,30 m, sont cerclées de bandes de fer (fig. 1-6)

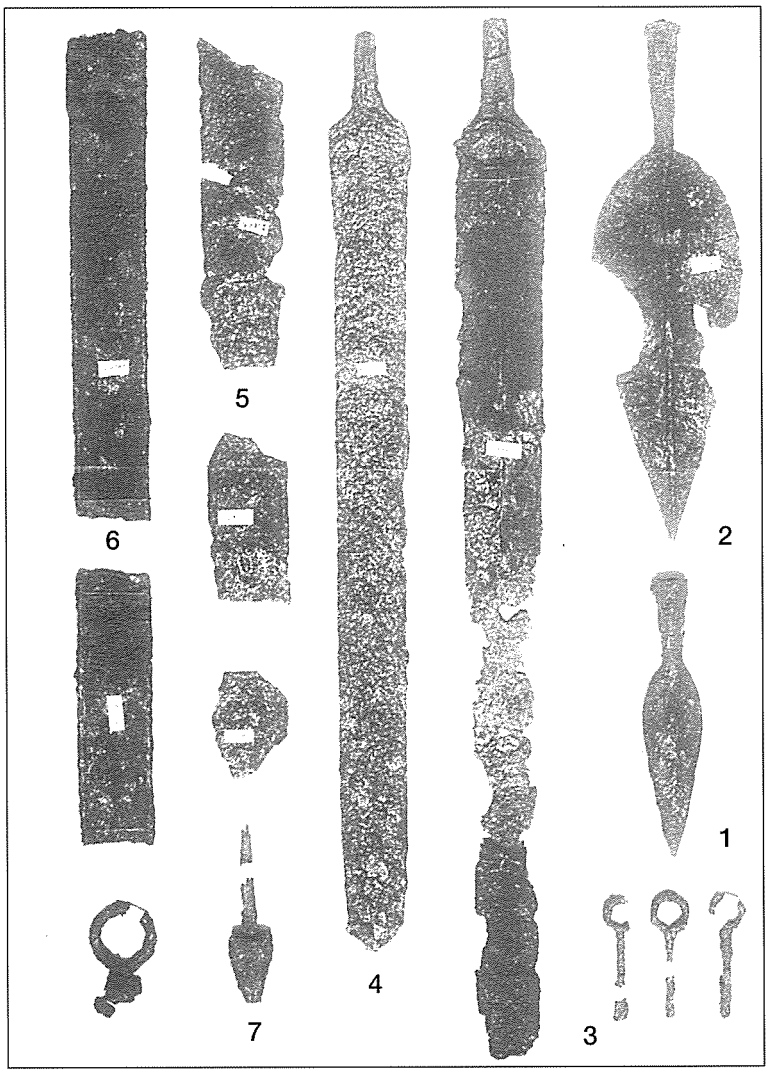

fig. 1. Armement de la tombe à char. Photo. arch. du musée des Antiquités nationales.

1. fer de javelot 2. fer de lance 3. épée dans son fourreau 4. épée 5. fourreau d'épée 6. bandages de roues 7. talon de lance

1 BRUN (Patrice), *princes et princesses de la Celtique*, Errance, 1987.
2 COLLECTIF, *Les Celtes en Normandie, Les sites funéraires en Gaule (III-Ier s.), Actes du XIVe Colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer*, dans Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. n° 6, 1993, p. 268.
3 HUBERT (Henri). Henri Hubert présente son étude au Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique de Paris, le 25 août 1900. Un article faisant suite à cette communication, est par deux fois publié en 1902 ; onze figures illustrent son texte.
"La tombe à char de Nanterre", dans l'*Anthropologie*, t. XII,1902, p. 66-73. "La tombe à char de Nanterre", dans *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique,* Compte rendu de la deuxième session, éd. Masson et Cie, Paris, 1902, p. 410-417.
4 CHABRE (M.), alors avoué à Saint-Germain-en-Laye.
5 L'inventaire détaillé des pièces archéologiques connues est disponible dans :
– HUBERT, *op.cit.* note 3
– DUVAL (Paul-Marie), *Paris antique, des origines au troisième siècle*, Hermann, Paris, 1961, p. 68-73, fig. d'après Hubert.

Le Parc Sainte-Geneviève

Sources historiques

Le Parc Sainte-Geneviève situé à l'est de Nanterre, à moins d'1 km de la Seine, formait, jusqu'en 1930, une enclave sur le territoire de Rueil-Malmaison (cf. supra p. 5).

Ceci peut s'expliquer par le fait que les Nanterriens aient voulu conserver intégralement sur leur territoire ce lieu qui porte comme toponyme le nom de leur sainte et ce, dès la formation de la paroisse de Rueil-Malmaison, à l'époque mérovingienne ou carolingienne.

Il existe effectivement sur les plans des XVIIe et XVIIIe siècles (1) (fig. 1), une chapelle dédiée à sainte Geneviève. Si l'on se rapporte aux écrits de l'abbé Lebeuf (2), elle ne semble pas être un édifice ancien. Cette chapelle avait, en effet, été reconstruite durant la cure de l'abbé Beurrier entre 1634 et 1653 (3). Un monument antérieur existait déjà à l'époque où Nicolas Cousinet était curé-prieur dans cette paroisse (1543-1564). Ce dernier fait mention de donations « *à la chapelle Sainte-Geneviève alors appelée Notre-Dame* » (4) Nous n'avons pas découvert d'attestations antérieures concernant cet édifice.

Cependant, la tradition religieuse peut avoir perduré pendant plusieurs siècles en ce lieu, notamment à travers la légende de Geneviève bergère.

Cette légende apparaît à la fin du Moyen Âge et se développe à l'époque moderne (5). Elle nous intéresse particulièrement car la tradition veut que la Sainte garda ses moutons à cet endroit (6). Le toponyme Parc Sainte-Geneviève, « parc » désignant à cette époque « *un enclos à bestiaux* » (7) rappelle sans doute cette tradition. Or,

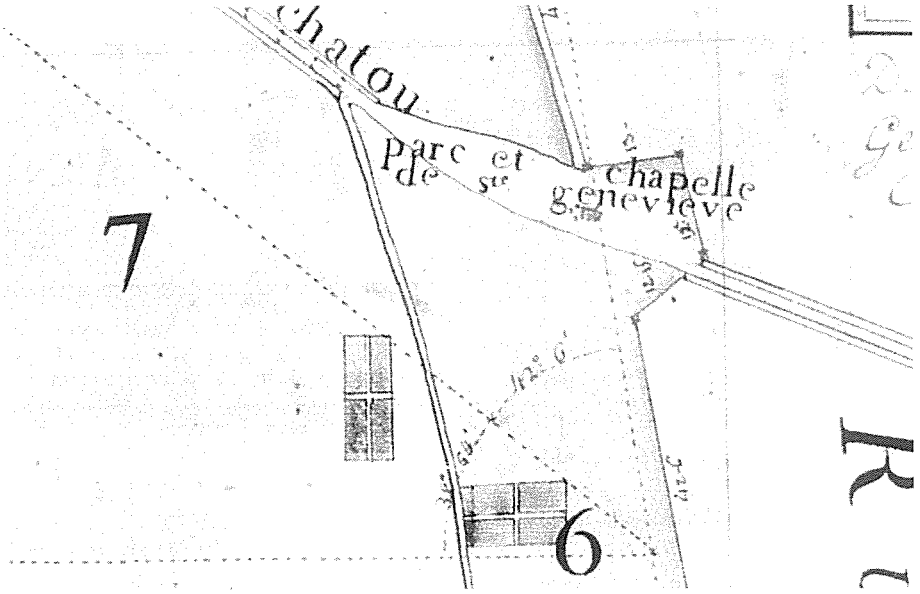

fig. 1. Plan terrier de 1781. Photo L. M.

les textes du XVIe siècle, ne mentionnent pas un lieu-dit Parc Sainte-Geneviève mais une terre appelée le Pavé, le Pré, ou encore la Pierre Sainte-Geneviève (8). De même, en 1790, nous retrouvons un lieu nommé Pierre Sainte-Geneviève lors de la vente des biens du prieuré génovéfain (9). Ceci semble indiquer que les deux toponymes ont été utilisés indifféremment à une certaine période et qu'ils désignaient la même particularité, un enclos : « *Là serait le parc où l'on tient que cette Sainte Vierge gardait les troupeaux de son père, parc tout enceint de grosses pierres pour marque éternelle de sa simple condition* » (10). Il est permis de rapprocher cet

1 *Plan de la terre et seigneurie de Nanterre, apparetenant à l'abaie de Sainte-Geneviève-de-Mont de Paris,* Plan terrier, 1688, archives nationales de Paris.
Plan terrier de 1781, une reproduction est conservée aux Archives de la Société d'Histoire de Nanterre.
2 LEBEUF (abbé Jean), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. III, rééd.1883, p. 75 : « *Mais pour que cette chapelle en servit de preuve, il faudrait qu'elle fût plus ancienne qu'elle n'est, et qu'elle ne parut pas au contraire qu'elle a été nouvellement bâtie* ».
3 MATTON (Danielle), *Paul Beurrier, curé réformateur de Nanterre 1634-1653*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Robert Manchou, faculté de Lettres de Nanterre 1972-1973, p. 86.
4 MEURET (abbé Jean), *Histoire de la paroisse Saint-Maurice de Nanterre*, Rennes, 1909, p. 75.
5 *La perspective de la Défense dans l'art et l'histoire*, sous la direction de Georges Weill, Nanterre, 1983, p. 57.
6 LEBEUF, *op. cit.* note 2, p. 75, « *Hors le bourg à moitié chemin aux environs du pont de Chatou est encore une autre chapelle très petite du même titre de Sainte-Geneviève, entourée de quelques arbres, bâtie à ce que l'on dit, à l'endroit où elle garde les moutons de son père* ».
- DU BREUL (Dom Jacques), *Le théatre des antiquités de la ville de Paris*, 2e édition (1612) et supplément (1629), 2 vol.
7 LAMBOTTE (Jeanne-Claude), *Nanterre au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Pierre Riché, Nanterre 19 , p78.
8 LAMBOTTE *op. cit.* note 7.
9 GUILLOT (Michel) "Une légende archéologique récente, sainte Geneviève et les fontaines du Mont-Valérien".
10 DU BREUL, *op. cit.* note 6 p.1166.

Les blocs antiques de Nanterre

Lors des travaux de rénovation de l'église de Nanterre en 1924-25, ont été découverts de nombreux sarcophages en plâtre et en pierre, ainsi que des sarcophages retaillés dans des blocs antiques. Il ne subsiste que quelques panneaux en plâtre décorés, deux sarcophages mérovingiens en pierre avec leurs couvercles et trois blocs antiques. Parmi ces derniers, deux sont conservés au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye dans des conditions qui ne nous ont pas permis de les étudier (1). Le troisième bloc est conservé dans la cathédrale de Nanterre (2) où nous avons pu l'examiner.

C'est un fragment d'architrave en calcaire, réutilisée en sarcophage. Il fait 1 m de longueur sur 0,45 m de hauteur et 0,60-0,63 m d'épaisseur. Il est décoré, à l'origine, d'une alternance de trois bandes lisses et de deux cordons de perles en méplat (corps ovales alternant avec deux corps ronds et plats en forme de disques) (fig. 1).

L'architrave correspond à la partie inférieure de l'entablement d'un édifice, reposant directement sur l'abaque du chapiteau. Le motif décoratif se rencontre très souvent sur les monuments à colonnades de l'époque gallo-romaine. Le bloc de Nanterre représente des éléments décoratifs classiques, assez courants. Il est moins chargé et plus sobre que les architraves trouvées à Lutèce où les décors sculptés sont plus abondants, comportant des rangs de feuillage stylisé.

Le bloc n'ayant pas conservé sa longueur d'origine, il n'est pas possible de calculer l'entre'axe des colonnes du monument auquel il appartenait. En se basant sur le mode de calcul proposé par J.-P. Adam (3), son épaisseur nous donne le diamètre haut de la colonne, soit 0,60 m. Si on le compare avec les proportions architecturales utilisées à cette même époque, il semble que la hauteur de l'architrave de Nanterre soit faible - 0,40 m. Cependant, afin de rentrer dans les normes de construction d'un édifice romain, l'architecte a, semble-t-il, pris ici le parti d'augmenter son épaisseur tout en resserrant la distance entre les colonnes. Par conséquent, ces proportions présentent une variation du module, ce qui peut s'expliquer par l'importance du poids supporté, aussi bien que par la qualité et la résistance du matériau utilisé. Selon la tradition, la pierre à bâtir était extraite sur place lorsque cela était possible. Il y a, en effet, de nombreux bancs de calcaire dans la région, les plus proches étant sur le Mont-Valérien (4).

L'architrave n'a pas été trouvée dans un contexte gallo-romain, mais dans la nécropole mérovingienne de la cathédrale. Dans ce cas, la question essentielle que

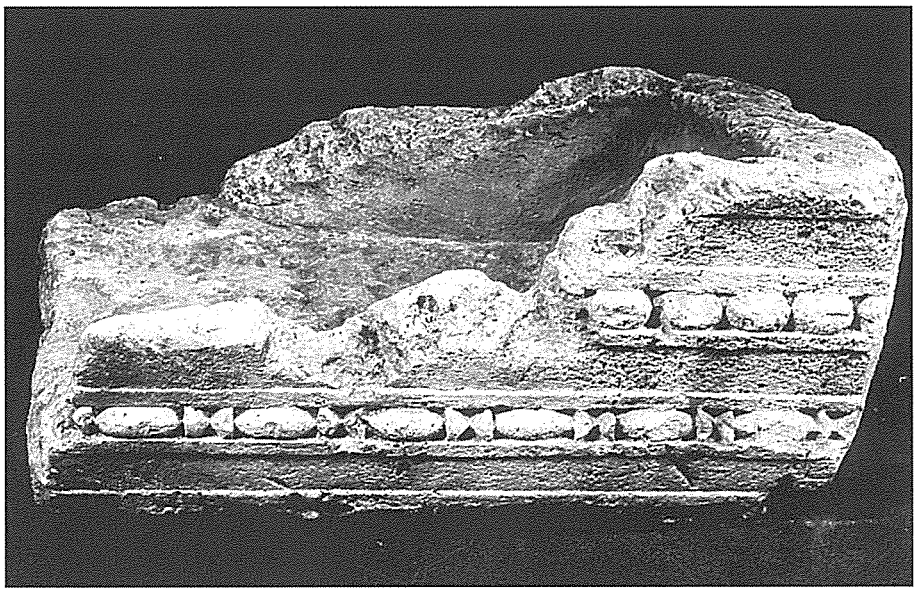

fig. 1. Bloc antique, retaillé en sarcophage, conservé dans la cathédrale de Nanterre. Photo. L.M.

1 Les sarcophages mérovingiens, conservés au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye portent les numéros d'inventaire : 20312, 20313 et 22238.
2 Nous remercions le père Cholet qui nous a donné la possibilité d'étudier ce bloc antique.
3 ADAM (Jean-Pierre), "Lutèce monumentale", dans *Lutèce. Paris de César à Clovis*, Paris, éd. Société des amis du musée Carnavalet, 1984-85, p. 127.
4 Une analyse du calcaire du bloc permettrait de définir les sites possibles de carrières et de savoir s'il existe à proximité un banc de calcaire offrant les mêmes caractéristiques.

Le trésor monétaire de Nanterre

Le trésor monétaire trouvé en 1904 dans la Maison départementale de Nanterre (actuellement Hôpital Max-Fourestier), se compose de mille neuf cent soixante-huit monnaies romaines : deniers et *antoniniani* datant du IIIe siècle ap. J.C. La typologie monétaire de cet ensemble est riche et variée. Les thèmes iconographiques sont nombreux. Le trésor enfoui vers 256 constitue un témoignage essentiel sur l'histoire de la Gaule. En l'absence de textes historiques contemporains, les documents archéologiques et les monnaies représentent les seules sources de connaissance d'une période de l'histoire de l'Empire romain: "la crise du IIIe siècle".

Ce trésor a été découvert au fond d'une tranchée à 1,50 m environ de profondeur (fig. 1) par l'hospitalisé M. Guérard, en faisant des travaux de terrassement dans la cour située en face de la cantine de l'hôpital (1) à hauteur de la partie nord des bâtiments neufs.

Le vase qui contenait les monnaies eut le goulot cassé par un coup de pioche, provoquant l'éparpillement des pièces dans la terre. Brisé en quatre morceaux, il a pu être reconstitué et représente a peu de chose près "*une carafe bien bombée du fond et ayant un goulot très court*" (2). Ce récipient en terre cuite rouge pâle mesure environ 0,25 m de hauteur. Il manque au niveau du col un cinquième fragment qui n'a pu être retrouvé. En outre, l'anse fait défaut. Le ventre est très renflé à la base et l'orifice évasé (3).

L'objet est entré au musée Carnavalet sous le numéro 6690 du registre d'entrée et n'a pas été retrouvé dans les collections (4). D'après la description de l'époque, il s'agit probablement d'une bouteille en sigillée d'Argonne.

L'inventaire sommaire du trésor a été publié d'abord par M. Blanchet

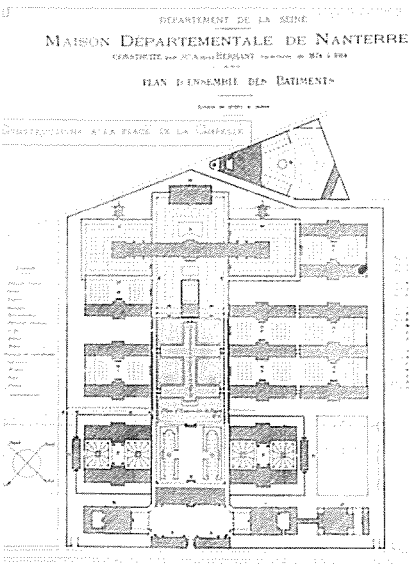

fig. 1. Plan de l'hôpital Max-Fourestier. Photo. arch. SHN

dans les procès-verbaux de la commission municipale du Vieux-Paris. Selon son rapport, des monnaies de bas argent étaient recouvertes de carbone de cuivre portant les effigies d'empereurs et d'impératrices romains.

En 1946, quarante ans après son entrée au musée Carnavalet, paraît la publication de Pierre Le Gentilhomme "La trouvaille de Nanterre ", résultat d'un important travail de recherche (5). Ce mémoire présente l'examen précis de mille huit cent soixante-deux de ces pièces. Selon l'auteur, cent six pièces ont probablement été prélevées dans la masse du trésor pour compléter les suites de monnaies romaines du musée Carnavalet, "*sans altérer la physionomie générale du trésor* ".

Aucune étude récente de cette découverte n'a été reprise depuis 1946. L'analyse de Pierre Le Gentilhomme est complète et met en évidence la composition du trésor, suivant les types et les ateliers, avec les datations précises ainsi que les parallèles les plus proches connus à l'époque de la publication. L'auteur a procuré ainsi à la recherche une donnée fondamentale, établissant sur la base la plus solide, la valeur du denier et de l'*antoninianus*.

Par conséquent, le présent article se base sur cette étude dans le but de diffuser la trouvaille (sous une forme condensée), tout en essayant de l'actualiser par certaines découvertes récentes du même type et situer le trésor dans le contexte historique et économique de l'époque.

Le trésor est composé à l'origine (selon le tableau de M. Blanchet) de 1968 pièces, dont 275 deniers et 1693 *antoniniani*. En observant le tableau dressé par Pierre Le Gentilhomme, il est possible d'apprécier exactement les lacunes que présente l'état actuel

1 BLANCHET (A.), Procés-Verbaux de la Commission municipale du Vieux-Paris, 7 juillet 1904, p. 184-186 ; Revue Numismatique, 1904, p. 461.
2 Notes Hatry, "Un trésor à Nanterre", dans *Archives de la Société d'Histoire de Nanterre,* 1904, p. 60-61.
3 BLANCHET, *op. cit.* note 1.
4 DUVAL (Paul.-Marie), *Paris Antique, Des origines au troisième siècle,* p. 247.
5 GENTILHOMME (Pierre le), "La trouvaille de Nanterre", dans *Revue Numismatique,* 1946, p. 1-87.